



VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 10 septembre 2025

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, c'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Pour entamer cette conférence de presse, je souhaiterais partager avec vous plusieurs informations sur l'engagement de la MINUSCA et des Nations Unies en faveur de la promotion des femmes et du respect de leurs droits en République centrafricaine.

A Alindao, dans la préfecture de la Basse-Kotto, les femmes disposent désormais d'un espace qui leur est exclusivement dédié. Le bâtiment, construit et équipé par la MINUSCA, a été remis vendredi dernier au sous-préfet. Il comprend deux bureaux et une salle de réunion et est entièrement autonome en énergie. La maison de la femme d'Alindao a vocation de permettre aux associations féminines de la localité de se rencontrer et de développer leurs activités. Lieu d'échanges, elle contribuera à renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble dans la localité. La MINUSCA a construit ou réhabilité plusieurs autres infrastructures à Alindao, notamment des forages, la radio locale et le lycée.

Deux projets visant à renforcer le rôle des organisations féminines dans la prévention et la gestion des conflits ont été lancés jeudi dernier à Bangui en présence du Premier Ministre Felix Moloua et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la MINUSCA, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire pour la République centrafricaine, Mohamed Ag Ayoya.

Les projets, financés par le Fonds de consolidation de la paix et par le Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire des Nations Unies (WPHF) pour un montant de 4 millions de dollars américains, seront mis en œuvre par ONU-Femmes et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur une période de deux ans dans les 20 préfectures du pays.

Ils ont pour objectif de renforcer le rôle et les capacités de plusieurs organisations féminines de la société civile afin de favoriser leur participation active aux processus de paix, de renforcer leur leadership dans les actions de médiation et de dialogue entre communautés, ainsi que d'intégrer une perspective de genre dans les stratégies de résolution des conflits.

Lors de la cérémonie de lancement des projets, le Représentant de l'ONU, Mohamed Ag Ayoya, a souligné qu'il s'agissait d'« *une réponse concrète à un impératif stratégique, moral et historique, celui de continuer à reconnaître le rôle central des femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la reconstruction de la société centrafricaine qui reste résolument tournée vers un avenir de paix* ».

Fuyant les conflits dans les localités de Bourra, Terfel et Bashama, des milliers de personnes déplacées internes, principalement des femmes et des enfants, sont arrivées ces dernières semaines à Birao dans la préfecture de la Vakaga. Dans le souci de protection et de prévention qui guide sa stratégie de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels commis par des personnels de l'ONU, la MINUSCA a ainsi organisé la semaine dernière une session d'information à l'intention de 700 personnes déplacées internes, dont la grande majorité était des femmes.

Des participants auxquels la Mission a présenté les mesures de prévention mises en place, les mécanismes de signalement disponibles ainsi que les différents soutiens prévus pour les victimes. Elle les a également encouragés à briser le silence et à signaler tout comportement inapproprié.

L'ensemble des activités que je viens d'annoncer entrent dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 54 de la Résolution 2759 qui décrit le mandat actuel de la MINUSCA. Le Conseil de sécurité nous demande de « *tenir pleinement compte des questions de genre dans tous les aspects de notre mandat* », en donnant en particulier la priorité à « *la contribution et la représentation pleines, égales et véritables des femmes, y compris les victimes et les rescapées de violences sexuelles, en toute sécurité, dans tous les domaines et à tous les niveaux, y compris dans le processus politique et de réconciliation et dans les mécanismes établis aux fins de la mise en œuvre de l'APPR* ».

La résolution 2759 fait également référence à la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité dont le 25e anniversaire sera célébré le mois prochain.

Poursuivons avec une excellente nouvelle pour la protection des civils à la suite de la signature par le Président Touadera, le 4 septembre dernier, du décret établissant l'Autorité nationale de lutte antimines (ANLAM). Il s'agit d'une avancée majeure qui permet de renforcer l'appropriation nationale de la lutte antimines et de la protection des communautés.

Annoncée le 4 avril, lors de la Journée internationale de la lutte antimines, l'autorité est désormais officiellement créée avec l'appui de notre service de lutte antimines, UNMAS, qui a accompagné les autorités nationales dans l'élaboration de ce cadre de gouvernance pour la lutte antimines. UNMAS reste disponible pour soutenir l'opérationnalisation de l'ANLAM.

Direction Ndélé dans la préfecture de Bamingui-Bangoran où la MINUSCA a remis mercredi dernier aux autorités centrafricaines le bâtiment du tribunal de grande instance, construit et équipé en mobilier et en énergie solaire. Il s'agit d'une première pour la ville de Ndélé qui ne disposait jusqu'à présent d'aucune infrastructure judiciaire conforme aux normes. Les populations locales auront désormais accès à la justice et les magistrats pourront travailler dans des conditions décentes.

Le même jour, le Président du tribunal de grande instance de Ndélé et le Procureur de la république ont été installés dans leurs fonctions.

Depuis 2014, la MINUSCA a construit ou réhabilité 16 tribunaux de grande instance et cours d'appel dans toute la République centrafricaine afin que la lutte contre l'impunité soit réelle et que la justice soit véritablement accessible à tous les Centrafricains et Centrafricaines, quel que soit le lieu où ils vivent.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Pelagie Karzagot)

- Vous venez de le dire, le 4 septembre dernier, le Chef de l'État a signé un décret établissant l'Autorité nationale de lutte antimines, ANLAM, en RCA. Une fois opérationnelle, quel rôle va jouer UNMAS, le service antimines des Nations Unies ? Est-ce qu'UNMAS va arrêter ses activités ou elle va continuer à appuyer l'Autorité nationale de lutte antimines ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Comme je viens de le dire dans mon propos liminaire, la création de cette Autorité nationale de lutte antimines est une avancée majeure pour renforcer l'appropriation nationale. Vous le savez, notre service de lutte antimines, UNMAS, a une mission dans ce sens : renforcer l'appropriation nationale en organisant notamment des formations de formateurs nationaux à la gestion des engins explosifs, en soutenant le système national de gouvernance des armes et des munitions et ceci afin que les armes et les munitions puissent être détruites en toute sécurité, également en faisant un soutien pour le marquage et l'enregistrement. Ce volet de UNMAS est un volet de construction et de renforcement des capacités nationales.

Et puis, il y a l'autre volet qui est plus visible pour les populations, qui est celui lié à la protection des civils en direct : Toutes les actions sur le terrain, à la fois de prévention, sensibilisation des populations, et puis, lorsque des engins explosifs sont signalés, de neutralisation, destruction. Vous le voyez, le mandat de UNMAS est un mandat de prévention, sensibilisation, neutralisation, mais aussi un mandat très important de renforcement des capacités nationales. C'est dans ce sens que nous nous réjouissons de cette création d'une autorité nationale de lutte antiminines.

Le travail d'accompagnement va se poursuivre, mais comme tous les travaux et toutes les activités d'accompagnement que nous menons, que ce soit ici, que ce soit le soutien qu'on apporte aux FACA ou aux Forces de sécurité intérieures, police, gendarmerie, la part de notre soutien va devoir, au fil du temps, être de moins en moins importante car, vous le savez, la sécurité et la protection des populations reviennent en premier lieu aux autorités centrafricaines. C'est la nature même de notre Mission, c'est d'être là pour accompagner le pays, pour se relever, pour se stabiliser. Quand le Conseil de sécurité considère que toutes les conditions sont réunies et que les populations ont les institutions en place et toutes les conditions en place pour pouvoir vivre en paix et en sécurité, on se retire.

Questions des journalistes

Radio Lengua Songo (Carole Bissekouin)

Alors que la MINUSCA déploie des efforts pour la stabilité en République centrafricaine à travers le désarmement des groupes armés sur le terrain, cependant, certains des groupes armés en l'occurrence la CPC, publie des vidéos, à travers les réseaux sociaux, pour marcher sur Bangui. Que pense la MINUSCA par rapport à leurs réactions car la République centrafricaine s'apprête à amorcer les élections groupées ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. La MINUSCA s'est félicitée ces derniers mois, premièrement du retour de deux groupes armés, l'UPC et les 3R, dans l'Accord de paix, l'APPR, et accompagne la mise en œuvre de ce retour dans l'Accord. Et l'autre signe positif est celui qu'on a enregistré la semaine dernière, l'autre développement positif, avec une première étape dans le dialogue politique entre les autorités de ce pays -le Gouvernement-, et les forces de l'opposition représentées par le BRDC.

Nous voyons ces développements positifs et notre travail aujourd'hui, c'est de capitaliser sur ces développements positifs et de faire en sorte que ces développements positifs et les dividendes dont bénéficient les populations centrafricaines de ces développements positifs puissent perdurer. Donc, tous nos efforts, que ce soit ici à Bangui ou sur le terrain, vont dans ce sens, c'est-à-dire préserver les acquis. On est tous d'accord pour reconnaître qu'il y a eu beaucoup de développements positifs ces derniers mois et qu'il est important de les préserver. C'est la raison pour laquelle nous continuons à mettre notre mandat de soutien à nos tâches prioritaires qui sont, comme vous le savez, le soutien au processus de paix, qui inclut le DDR, qui inclut l'organisation des élections locales et également, bien sûr, toujours la protection des populations civiles.

Questions des journalistes

A Kota Sango (Walter Hugues Pounebambélé)

- Nous avons une préoccupation. Ces derniers temps, il y a certaines informations qui circulent dans les médias internationaux parlant du retrait de 4 000 soldats Casques bleus, qu'en dites-vous par rapport à cette information ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

En effet, j'ai vu comme vous ces informations. Je tiens tout de suite à vous préciser quelque chose qui est sans doute un exemple de mauvaise pratique, cet article a été écrit sans que nous soyons consultés. Donc, ne prenez pas cet article pour modèle dans votre exercice du journalisme. Ce que je peux vous dire, c'est que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, toutes les opérations de maintien de la paix subissent actuellement une

forte pression financière en raison d'une crise de liquidités qui dure déjà depuis pas mal de temps. Cela nous oblige à prendre des mesures d'économie et donc à nous concentrer sur les tâches prioritaires de notre mandat. Nous suivons de près cette situation ici à Bangui, le siège à New York suit également cette situation de près parce que ce sont, une fois encore, toutes les missions de maintien de la paix qui sont concernées, et, pour rattacher ma réponse à la réponse précédente, parce que pour nous, le plus important, ce qui est primordial, c'est de pouvoir continuer à mettre en œuvre nos mandats, c'est de disposer de tous les moyens nécessaires pour continuer à mettre en œuvre nos mandats et les priorités de nos mandats qui — je vais encore me répéter — sont ici vraiment de consolider les acquis, consolider les acquis en termes de stabilisation, en termes d'avancées dans le processus de paix, en termes d'avancées dans le processus électoral, y compris avec le dialogue politique, et en termes d'avancées en ce qui concerne les menaces sur les populations civiles.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Emmanuel Samboli)

- En fait, Mme Florence Marchal, je rebondis un peu sur la question posée par le confrère de *A Kota Sango*, parce qu'on a suivi cette information et c'est *Africa Intelligence* qui a publié cette information disant que 4 000 Casques bleus de la Mission des Nations Unies doivent quitter la RCA. Et dans cette publication, dit-on que c'est Donald Trump qui a ordonné, parce qu'il a cité trois pays que la Mission des Nations Unies a échoué dans ces pays-là, il s'agit du Mali, la RDC et la République centrafricaine. Et aussi une partie du personnel civil doit partir. Est-ce que cette information est fausse ou bien c'est avéré ? C'est ça la préoccupation.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je crois avoir répondu qu'au moment où je vous parle, rien ne me permet de confirmer cette information. Nous l'avons dit, il y a une situation qui est préoccupante puisque nous faisons face à une crise des liquidités. Cela fait depuis des mois, des années que les missions de maintien de la paix qui disposent d'un budget global qui est ensuite réparti entre les différentes missions de maintien de la paix, donc, cela fait depuis des années qu'il y a une tension financière. Mais à ce jour, si vous interrogez nos collègues ici, aucune mesure, aucun plan n'a été annoncé, donc je ne peux absolument pas confirmer les propos qui ont été rapportés dans cette publication.

Je tiens aussi à vous rappeler que lors du renouvellement du mandat de la MINUSCA en novembre dernier, c'est un mandat qui a été renouvelé à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, y compris par les États-Unis, qui sont l'un des États membres permanents du Conseil de sécurité, ce qui montre que tout le monde s'était félicité à l'époque et ce renouvellement à l'unanimité avait montré et marqué la reconnaissance des États membres pour le travail effectué ici par la MINUSCA pour la stabilisation en République centrafricaine.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior Bouté)

J'ai juste une petite préoccupation. Je crois que le Gouvernement a signé un accord avec deux principaux groupes armés et un programme de désarmement a été lancé à l'issue de cet accord. J'aimerais justement savoir où en sommes-nous ou qu'est-ce qu'on peut retenir concrètement du désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement des ex-éléments des 3R et de l'UPC ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Vous le savez, tout ce volet est piloté par l'Unité d'Exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration, l'UEPNDDRR, une institution dont nous facilitons le fonctionnement. Je pense que c'est à eux qu'il faut s'adresser pour savoir où nous en sommes exactement. On avait reçu il y a quelque temps, M. le Ministre d'État, qui vous avait fait état des principales étapes. Je vous avais moi-même, lors des dernières conférences de presse, signalé que l'approche était maintenant d'organiser des missions de reconnaissance dans les lieux où se regroupaient des combattants des deux groupes armés. Deux missions de reconnaissance ont été menées fin août, début septembre. Maintenant sur la base des listes qui ont été communiquées par les leaders des groupes armés et également sur la base des observations effectuées par les équipes sur le terrain, équipes

qui comprenaient les représentants de la MINUSCA, de l'UEPNDDRR et également des groupes armés, donc, sur la base de ces listes, les institutions nationales sont en train de procéder à la planification des opérations de désarmement et de démobilisation à proprement parler.

Questions des journalistes

LANOCA (Aubin Manassé Ndata)

- Juste deux petites préoccupations. Tout à l'heure, vous avez parlé de la mise en service de l'office antimines en République centrafricaine. Je voudrais savoir dans le fonctionnement de cet office, est-ce qu'il y a la partie qui est réservée pour le transfert de compétences à nos FACA, une fois que, peut-être, la MINUSCA ne sera plus là et qu'il revient maintenant aux Forces nationales de pouvoir prendre la relève pour travailler dans cet office-là, pour assurer la protection de la population ?
- Et la deuxième question, aujourd'hui se tient à Bangui le sommet des Chefs d'États de la CEMAC. Je voudrais savoir comment est-ce que la MINUSCA travaille pour coordonner les acquis de paix au niveau de la sous-région, au moment, où il y a des menaces qui [inaudible] au niveau des zones frontières de la RCA, du Tchad, du Soudan. Comment est-ce que la MINUSCA perçoit ce sommet au niveau national par rapport à la question de sécurité au niveau de la sous-région ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Pour votre première question, il s'agit d'une autorité nationale qui a été installée et qui ne dépend plus du tout de la MINUSCA, puisqu'il s'agit d'une autorité nationale. Donc, pour le fonctionnement et les modalités de son fonctionnement, je vous renvoie à cette autorité qui pourra vous donner plus d'informations sur la manière avec laquelle elle va fonctionner. En ce qui concerne le transfert de compétences ou l'acquisition de compétences pour les militaires, les policiers ou les gendarmes pour la sensibilisation et aussi la destruction d'engins explosifs, c'est un travail que la MINUSCA a, elle, déjà commencé, je crois l'avoir indiqué tout à l'heure, avec des formations que nous faisons donc régulièrement pour pouvoir transférer ces compétences afin que les FACA, les FSI, puissent à terme être les seules [forces] à pouvoir intervenir dans les cas de risques d'explosions d'engins explosifs.

Votre deuxième question quant à l'approche régionale. Vous le savez, nous avons un mandat qui est limité à la République centrafricaine, mais évidemment, on ne ferme pas les yeux sur ce qui se passe à côté et on se félicite de toutes les initiatives qui contribuent à renforcer tout ce qui peut être fait pour renforcer le front régional pour la sécurité.

On a salué à l'époque la contribution, le rôle clé du Tchad pour les accords du 19 avril. De la même manière, les accords qui ont été faits avec le Tchad et plus récemment avec le Cameroun pour la gestion des frontières. Ce sont évidemment des politiques et des initiatives qui sont encouragées par la MINUSCA, parce qu'on le sait, on n'est pas sur une île isolée et la sécurité ou l'insécurité ne s'arrêtent pas aux frontières, donc, il est important de pouvoir promouvoir la coopération régionale. Dans les engagements de bons offices de la Représentante spéciale, ce sont évidemment des éléments qui interviennent en premier lieu.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation.